

[Texte]

tion. Indeed, the chamber has the largest international program of any business association in Canada, accounting for over a third of our total activity. In this regard, we have worked closely with CIDA over the years, particularly with the Industrial Co-operation Division.

I will keep my opening remarks to a minimum in order to allow a greater time for questions, but I would like to address a few of the points involved in the chamber's submission.

We recognize the multifaceted objectives of Canada's ODA policies, and we support a policy which aims to meet more than one objective. In general, we believe the central objective should be one which supports the achievement of a self-sustaining process of economic development in developing countries.

As an element of this objective, Canadian development programs should encourage recipient countries to pursue policies designed to integrate their economies with the global economy rather than policies of isolationism.

Second, we see no inherent conflict between ODA objectives and Canada's commercial interests in the developing world. Given Canada's capabilities in many areas, we believe it is quite feasible to target Canadian ODA programs in order to meet developmental objectives while at the same time supporting economic growth and employment in Canada.

Third, greater Canadian investment in developing countries should be supported and encouraged. Investment defined broadly as industrial co-operation contributes to a number of development objectives, including the transfer of technology and human resource development. In addition, investment abroad contributes to creating more internationally competitive Canadian companies.

Four, the chamber supports human resource development as an element of Canada's ODA programs. We suggest a good deal of human resource development takes place through Canadian business activities in developing countries and there is scope for an expansion of these types of activities.

Fifth, ODA should not be seen as an activity derived from other Canadian policies. In particular, Canadian trade policy should reinforce the objectives of aid by providing a receptive climate in Canada for exports of developing countries.

My last point is to indicate business associations such as the chamber can play an increased role in supporting Canada's development efforts both here in Canada and in the recipient country.

[Traduction]

échanges commerciaux et la promotion des investissements. Comparé aux autres associations canadiennes, le programme international de la Chambre est le plus important et il représente plus d'un tiers de nos activités globales. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ACDI depuis des années surtout avec sa Direction générale de la coopération industrielle.

Je limiterai mes remarques préliminaires au minimum afin de laisser plus de temps pour les questions, mais j'aimerais dire quelques mots sur certains des points contenus dans notre mémoire.

Nous sommes conscients du caractère multiple des objectifs des politiques d'aide publique au développement du Canada et nous sommes favorables à une politique dont les objectifs sont multiples. D'une manière générale, nous croyons qu'aider les pays en voie de développement à voler de leurs propres ailes, économiquement parlant, devrait être notre objectif principal.

Dans cette perspective, les programmes de développement canadiens devraient encourager les pays bénéficiaires à adopter des politiques visant à intégrer leurs économies à l'économie mondiale plutôt que des politiques d'isolationnisme.

Deuxièmement, nous ne voyons pas de contradiction entre les objectifs de l'APD et les intérêts commerciaux canadiens dans le monde en voie de développement. Étant donné les capacités du Canada dans de nombreux domaines, nous croyons qu'il est tout à fait possible d'axer les programmes canadiens d'APD sur la réalisation de ces objectifs de développement tout en soutenant la croissance économique et l'emploi au Canada.

Troisièmement, il faudrait insister et encourager les entreprises canadiennes à investir davantage dans les pays en voie de développement. Ces investissements, qualifiés de coopération industrielle, contribuent à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de développement, y compris le transfert de technologie et le développement des ressources humaines. En outre, les investissements à l'étranger contribuent à rendre les compagnies canadiennes plus compétitives sur le plan international.

Quatrièmement, la Chambre considère également que le développement des ressources humaines est un élément important des programmes canadiens d'APD. Une grande partie de ce développement des ressources humaines est rendu possible par les activités des entreprises canadiennes dans les pays en voie de développement et nous estimons qu'il y a place pour un accroissement de ce type d'activités.

Cinquièmement, l'APD ne devrait pas être considérée comme une activité subalterne des autres politiques canadiennes. En particulier, il faudrait que la politique commerciale du Canada renforce les objectifs de l'aide en créant un climat favorable au Canada pour les exportations en provenance des pays en voie de développement.

Je conclurais en disant que les associations d'entreprises, telles que la Chambre, peuvent jouer un rôle accru en appuyant les efforts de développement du Canada à la fois chez nous et dans les pays bénéficiaires.